

Concours de planches 2020

32èmes journées de la BD

LE PELLERIN (44)

25 et 26 Avril 2020



er

J'peux pas, j'ai moto !

Réaliser sous forme de BD : une couverture et deux planches au format A3

Envoi des planches : « Les Journées de la BD »

c/o Yann Le Noay

12 Quai du Docteur Provost

44640 Le Pellerin

Date limite de dépôt : 1 avril 2020

Infos : www.journeesbd.fr ou journeesbd@free.fr

REGLEMENT 2020

CONCOURS DE PLANCHES

LES JOURNEES DE LA BD

ARTICLE 1

Ce concours gratuit, doté par nos partenaires, est ouvert à tous. Les participants peuvent concourir de manière individuelle, dans le cadre d'un établissement scolaire ou d'une association. L'association d'un dessinateur et d'un scénariste est possible.

Le concours consiste en la réalisation d'une bande dessinée dont le thème et les conditions sont précisés à l'article 2.

Les participants concourent dans une des 4 catégories suivantes : **8 - 11 ans, 12 - 15 ans, 16 - 18 ans et adulte.**

Les participants ne peuvent être lauréats dans la même catégorie deux années de suite.

ARTICLE 2

- ✓ Chaque participant (œuvre individuelle ou collective) ne pourra présenter qu'une bande dessinée en s'appuyant sur **un scénario comportant un titre, un début et une fin.**
- ✓ Le style est libre.
- ✓ Les œuvres comporteront 3 pages :
 - ✓ **Une couverture type album bande dessinée avec un titre,**
 - ✓ **Deux planches.**
- ✓ Elles seront présentées sur des feuilles au **format A3** (29,7 x 42 cm) et être réalisées en noir et blanc ou en couleur sur le **thème : «J'peux pas, j'ai moto !»**
- ✓ Les participants devront inscrire **au dos de chaque feuille** leur **nom, prénom, âge, adresse, téléphone et e-mail.** Les planches seront elles mêmes **numérotées.** Précisez le cas échéant s'il s'agit d'un établissement scolaire ou d'une association.
- ✓ Aucun plagiat de bande dessinée publiée ne sera retenu.

ARTICLE 3

Les projets devront parvenir au plus tard **le 1er avril 2020** à l'adresse suivante :

**Les Journées de la BD
c/o Yann Le Noay
12 Quai du Docteur Provost
44640 Le Pellerin (France)**

Les œuvres seront suffisamment protégées pour le transport. Elles ne devront pas être pliées et seront expédiées correctement affranchies. Les participants désirant récupérer leur projet après les Journées de la BD devront l'envoyer dans un emballage réutilisable et joindre un chèque de 6€ pour frais de réexpédition ou prévoir un emballage de réexpédition correctement affranchi.

ARTICLE 4

Un jury désignera un lauréat par catégorie. Le prix est attribué pour une œuvre.

Les prix attribués sont :

Pour le lauréat de la catégorie **adulte** : **200€**

Pour le lauréat de la catégorie **16 - 18 ans** : **140€**

Pour le lauréat de la catégorie **12 - 15 ans** : **un prix en nature d'une valeur de 90 €**

Pour le lauréat de la catégorie **8 - 11 ans** : **un prix en nature d'une valeur de 50 €**

Les lauréats pourront être publiés après accord des journalistes dans la presse locale et régionale. **Les prix seront remis le dimanche 26 avril 2020 à 17 heures** aux lauréats par les partenaires de l'association. Les lauréats sont tenus d'assister à la cérémonie de remise des prix sauf dérogation accordée par les Journées de la BD. Ils pourront être appelés à réaliser un dessin en direct sur le podium de la manifestation.

ARTICLE 5

Les planches reçues feront l'objet de tous les soins, mais les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les pertes éventuelles ou dommages subis.

L'association se réserve le droit d'exploiter les œuvres et ce, sans restriction ou demande de participation financière. Le simple fait de participer à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Renseignements : journeesbd@free.fr ou sur le site <http://www.journeesbd.fr>